

Plan Régional Santé au Travail

2016-2020



2016 2020

Du national vers le régional

COCT

*Conseil d'Orientation
des Conditions de
Travail*

décembre 2015

décembre 2016

CROCT

*Comité Régional
d'Orientation des
Conditions de Travail*

2016  2020

Orientations définies par le COCT

Plan santé travail

AXES STRATEGIQUES

AXE N° 1 Prévention primaire et culture de prévention

- Objectif 1 - Culture de prévention
- Objectif 2 - Prévention de l'usure professionnelle
- Objectif 3 - Risques prioritaires

AXE N° 2 Qualité de vie au travail, maintien en emploi et performance

- Objectif 4 - Qualité de vie au travail
- Objectif 5 - Maintien en emploi
- Objectif 6 - Transversalité santé travail - santé publique

AXE SUPPORT : Dialogue social et système d'acteurs

Objectif 7 - Dialogue social

Objectif 8 - Système d'acteurs et offre de services PME/TPE

Objectif 9 - Simplification

Objectif 10 - Connaissances, données et recherche

2016  2020

Principes adoptés par consensus

- Le travail au centre des préoccupations.
- La culture de prévention au cœur de toutes les actions.
- Faire de la qualité de vie au travail un objet stratégique.
- Prévenir la désinsertion professionnelle.

Notre plan régional : une construction à plusieurs voix

- De la conception des actions à leur mise en œuvre, travailler avec les partenaires sociaux et les préventeurs.
- Définir des priorités communes en nombre restreint.
- Les faire connaître pour en faire des axes forts.

Les grandes étapes de concertation et de construction

Étapes	Échéances
Identification et validation thématiques / méthode / calendrier	Février à septembre 2016
Lancement des groupes de travail pour chaque thématique	Septembre à novembre 2016
Validation finale des fiches actions par thématique	Mi-décembre 2016
Lancement régional et mise en place du CROCT	14 mars 2017
Lancement en départements	19 et 26 septembre 2017



2016 2020

- Priorité aux TPE/PME.
- S'accorder sur des messages communs et les faire connaître de tous.
- Réussir ensemble ce que les partenaires peinent à faire seuls.

13 thématiques d'action fédératrices

- Évaluation des risques professionnels dans les TPE/PME
- Formation en santé et sécurité
- Prévention des troubles musculo-squelettiques
- Prévention du risque amiante
- Prévention du risque chimique
- Prévention des chutes et la conception des chantiers
- Prévention des risques psychosociaux

[...]



2016 2020

[...]

- Qualité de vie au travail
- Prévention de la désinsertion professionnelle
- Attractivité de la filière médecin du travail
- Offre de services pour les TPE/PME
- Amélioration du recueil de données en santé au travail
- Réflexion interrégionale sur la filière EMR et l'éolien en mer

- Partenaires sociaux : MEDEF, CFDT, U2P, CGT, CFE-CGC, FRSEA...
- Organismes de prévention : OPPBTP, services de santé au travail, ORS, ARACT
- Assureurs : Carsat, MSA
- Administrations d'Etat : ARS, DREAL, DIRECCTE
- Université et organismes de formation et recherche (CNAM)...

Des participants motivés et très actifs

- 80 personnes impliquées dans 14 groupes thématiques.
- Des dizaines de réunions de groupes de travail.
- Un plan élaboré en un temps record.

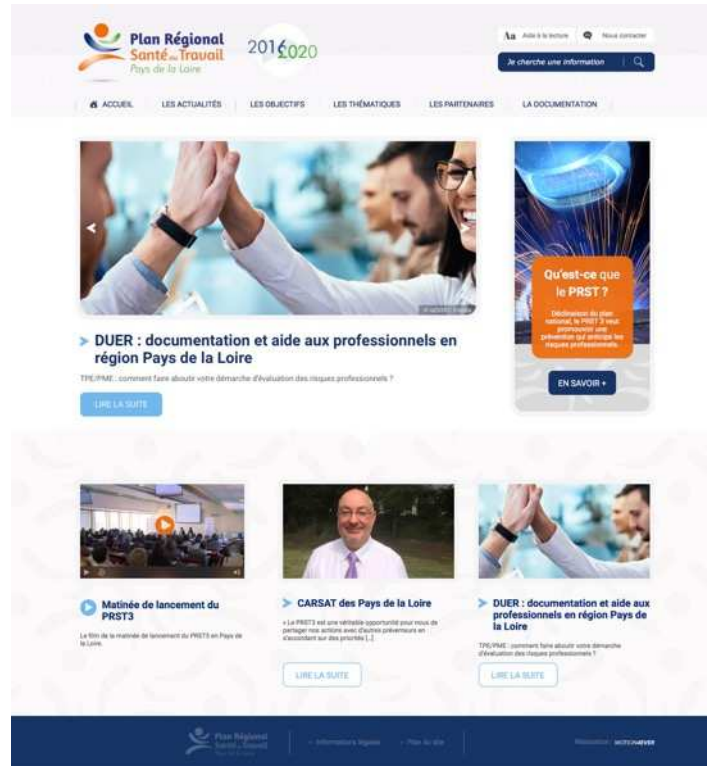


2016 2020

Un effort de lisibilité et de communication

- Lancement officiel le 14 mars 2017 à Nantes, par le DGT et la Préfète de Région.
- Création d'un site internet dédié pour valoriser les actions et promouvoir des messages communs.

Un site internet dédié



www
prst-pdl.fr

2016  2020

Merci
de votre attention



2016 2020